

Rochefort

1000 € pour les enfants hospitalisés

Le Club 41 de Rochefort poursuit son investissement vis à vis des malades.



Lors de la remise du chèque qui va permettre de réaliser d'autres fresques. © D.R.

Le 21 juin, de nombreux membres du Club 41 de Rochefort remettaient un chèque à Lydie Demene, présidente de l'association Enfance et adolescence du Centre Hospitalier.

André Bonnin, actuel président du Club 41 de Rochefort, auquel va succéder, dans les prochains jours, Philippe Villiers, a rappelé que les valeurs du club : amitié, tolérance et respect d'autrui. À Rochefort, 27 membres le composent.

Dans le cadre de ses actions de solidarité, un chèque de 1000 € a été remis au profit des enfants hospitalisés afin de poursuivre la décoration des dalles de plafond du service de pédiatrie. En janvier 2014, le club avait financé six dalles de la salle de soins de l'unité et des urgences pédiatriques, décorées par un professionnel.

Lydie Demene a insisté sur les bienfaits de ces peintures dont le personnel soignant se sert pour dévier l'attention de l'enfant, éventuellement en lui racontant une histoire, lors des soins surtout s'ils sont peu agréables voire douloureux ou redoutés (piqûres...).

Pierrick Dieumegard, directeur du Centre Hospitalier, a remercié les membres du Club 41 pour leur soutien et leur accompagnement, loin d'être modeste, qui va permettre de réaliser d'autres fresques et contribuer à ce que les enfants passent ces épreuves dans de meilleures conditions. ■

Saint-Agnant

La compétition de trottinette se poursuit

L'épreuve de trottinette fait étape finale à Port-des-Barques.

Dimanche 18 juin, le départ de la 16^e édition de la course de trottinette, organisée par le Trait d'union intercommunal, a réuni 81 enfants de CMI et 6^e. Cette compétition se déroule sur 7 jours et 2 km/jour. Chaque soir, les challengers partent d'une commune différente. C'est par le prologue que les enfants ont commencé l'épreuve à Échillais "Une étape qui permet de donner aux concurrents un numéro de départ pour l'étape suivante et un classement individuel ou par équipe, explique Emilie Louvrier, présidente de l'association. Pendant une semaine, les enfants de toutes les communes se côtoient et apprennent à se connaître. Cela crée également des liens très forts entre les organisateurs."



Tous les enfants des communes en attente de connaître leur temps et leur classement sur le podium. © S.L.

Après Échillais, Beaugay, Champagne, Soubise, Saint-Nazaire, rendez-vous vendredi 23 juin à 18h30 dans la commune

de Moëze pour soutenir les enfants. La grande finale, aura lieu samedi 24 juin à 15 heures à Port-des-Barques. ■ S. L.

Fouras

L'appel au secours des Usagers du port nord

L'association demande la révision de l'emplacement d'un mur qui empiéterait sur son parc d'activité.



Jean Praille, le président de l'association, Christian Barrois, le trésorier et Francis Violet-Martin, manutentionnaire, devant le grill de carénage rendu dangereux par sa vétusté. © S.L.

Pour éviter que les travaux du mur de protection, inscrit dans le cadre du plan digue départemental, ne viennent empiéter sur le parking qui sert à leur activité nautique, l'association des Usagers du port nord, lance un appel au secours sous forme de pétition. Elle sera adressée au préfet de Charente-Maritime, au président du Conseil départemental de la Charente-Maritime, au président du Sylicaf et à celui de la Caro.

Le plan retenu implique la quasi disparition du parking nécessaire au bon fonctionnement du club. "Nous proposons, dans un esprit de conciliation, de déplacer le mur initialement prévu, au pied des rochers

à l'endroit de l'ancien carénage. Sachant que la construction de la protection doit être accompagnée d'un chemin d'entretien de 1,20 mètre de large, elle rendrait impossible le stationnement des bateaux à cet endroit. Nous suggérons de décaler le mur de quelques mètres, non seulement pour nous laisser un peu de surface, mais aussi pour faire disparaître l'ancien grill de carénage, rendu dangereux par sa vétusté", indique Jean Praille, président de l'association.

Créée en 1984, l'asso, qui compte 220 adhérents et emploie deux salariés, espère que leur pétition pourra aider à préserver leur outil de travail. ■

S. L.

Les communiqués des communes et des associations sont GRATUITS

Ils doivent nous parvenir au plus tard mercredi midi au 15 rue Dubois Meynardie - 17320 MARENNES ou par fax au 05 46 85 39 82 ou par mail : info@le-littoral.com

Information : Pour le confort de nos lecteurs, au cas où plusieurs communiqués reçus traiteraient du même événement, Le Littoral de la Charente-Maritime pourra être amené à ne garder que le plus complet. D'autre part, nous nous réservons la possibilité de synthétiser certaines informations pour des raisons de mise en page et de lisibilité.

LOGIS DU PÉRÉ
Hôtel **** Restaurant

Lieu-dit Le Logis du Péré
17430 ST-COUTANT-LE-GRAND
Tél (33) 05 46 84 07 17
le-logis-du-pere@orange.fr
le-logis-du-pere.com

Menu Le Logis 31 €
Menu Le Péré 48 € et la carte
Terrasse face au parc

Frank et Thierry vous accueillent tous les jours

RELAYS DU SILENCE